

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

VOLUME. Cap Rouge, Avril 1874. No. 7.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE, L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE.

Entretien sur la famille—L'inauguration de l'orgue de Beauport et le jour de Pâques—Dangers de l'alcool par le Docteur Larue (suite et fin)—Croisade féminine—Croisade des hommes—Le Révd. M. Lemieux—Nécrologie—La "Nation"—Ce que pèse un brin de paille—Fuir l'oisiveté est un travail très utile—Statistique universelle—La hiérarchie catholique—Un chevalier sans peur et sans reproche—Ste. Geneviève (Suite)—Annonces.

Quinzième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Cinquième devoir.—Du bon exemple.

(Suite.)

Dans notre dernier *entretien sur la famille*, nous avons donné les marques distinctives d'un mauvais journal, et nous avons malheureusement constaté qu'il existe de mauvais journaux Canadiens Français. De là, nous sommes passé à la responsabilité qu'assument les parents, en introduisant ces feuilles malsaines dans leurs familles; nous avons dit quel mauvais exemple ils donnent à leurs enfants; d'abord en les lisant,

ensuite, en les laissant à leur disposition. Parmi nos lecteurs, il a pu s'en trouver quelques-uns qui nous ont taxé d'exagération, et qui se sont dit dans leur diabolique entêtement : nous continuerons à recevoir le journal de notre choix ; il a bien par-ci par-là, quelque chose que les prêtres n'approuvent pas, mais cela nous fait rire, et nous aide à passer le temps ; d'ailleurs, quant aux amourettes, il faut que nos jeunes gens s'y accoutument. — Qu'il y ait des chefs de famille qui déraisonnent à ce point, nous n'en sommes nullement surpris, et pour de semblables aveugles, nous savons qu'il y a peu de ressources. Cependant, nous maintenons que notre doctrine est celle de l'Eglise, et que nous avons donné le véritable enseignement chrétien, sur le sujet, et nous pouvons le proclamer d'autant plus haut, que deux éminents prélats, en France et en Belgique, viennent d'émettre les mêmes idées, et de faire les mêmes réflexions aux fidèles qui leur sont confiés. A peine notre article était-il paru, que nous avons reçu l'*Echo de Rome* du sept mars, qui contient des extraits des mandements de ces Evêques. Leur parole autorisée a trop d'à-propos, et trouve ici une trop juste application, pour que nous nous refusions la satisfaction de les reproduire.

Il a déjà été dit que la force la plus capable de soulever les multitudes, de mettre en mouvement leurs passions et leurs intérêts, c'est la presse. Parmi ses productions, le journal est l'arme qui lui permet d'exercer la plus grande influence, soit pour le bien, soit pour le mal.

Une feuille pénétrant dans la plupart des familles d'un pays, dispose en quelque sorte de son sort ; il peut le perdre ou le sauver.

Le triste état moral où se trouve aujourd'hui la France, montre combien est fatale et désastreuse l'influence d'une mauvaise presse. Elle jette parmi les familles, les dissensions, les haines de partis, les principes les plus pernicioeux, la corruption des mœurs. Elle répand partout des germes de mort, et mine les bases de toute société. Ce qui aggrave le mal qu'elle nous cause, c'est qu'une foule de personnes qui veulent paraître de bons catholiques, ne craignent pas de recevoir des journaux qui, tout en affectant de respecter le dogme chrétien, aiment à repaître leurs lecteurs des chroniques les plus scandaleuses et les plus obscènes. C'est contre un tel scandale que l'éloquent Evêque d'Angers vient de protester. Entendons-le crier aux familles chrétiennes : " Et c'est à de telles feuilles que des chrétiens livreraient l'entrée de leurs demeures ! Ah ! si tous les jours on vous envoyait des écrits où le nom et la mémoire de de votre père ou de votre mère seraient ou calomniés, ou outragés, avec quelle indignation ne les repousseriez-vous pas du seuil de vos maisons ! Et Jésus-Christ n'est-il pas votre père, dans le sens le plus élevé et le plus auguste du mot ? La Sainte Eglise catholique n'est-elle pas votre mère, selon la grâce et selon l'esprit ? Comment donc pourriez-vous, sans trahir vos obligations les plus sacrées, recevoir au sein de vos familles, et laisser sous les yeux de vos enfants ces feuilles, qui n'ont

“ d'autres buts que d'anéantir, si elles le pou-
“ vaient, l'œuvre du Christ et les ministres de son
“ Eglise ? Car, il ne faut pas se faire illusion là-
“ dessus, s'abonner à *un mauvais journal*, le ré-
“ pandre autour de soi, ou le lire habituelle-
“ ment, c'est prendre une part active à tout le
“ mal qu'il fait, c'est contribuer matériellement
“ et moralement à cette œuvre de mensonge et
“ de corruption. Quel poids pour la conscience !
“ Quelle responsabilité devant Dieu et la so-
“ ciété !

“ On rencontre parfois des chrétiens, qui
“ croient pouvoir se permettre de pareilles lectu-
“ res, sous prétexte qu'elle ne leur font aucun mal.
“ Nous aimons à le croire, bien que l'on ne joue
“ pas impunément avec le poison, et que le pro-
“ verbe sacré reste éternellement : “ *Celui qui*
“ *louché de la poix, en sera souillé.* ” Mais, à tout
“ le moins, il y a là une curiosité malsaine, et
“ qui ne dénote pas une vive opposition au mal !
“ Il reste toujours quelques traces de ce langage
“ malhonnête, et le respect des choses saintes
“ s'affaiblit à la longue, par l'habitude de les voir
“ tourner en ridicule. N'est-ce pas, d'ailleurs,
“ donner le mauvais exemple et scandaliser le
“ prochain, que de lire de *mauvais journaux* ?
“ Peut-il être jamais permis de contribuer, pour
“ une part quelconque, à alimenter ces sources
“ de corruption ? Et si vous êtes vous-mêmes à
“ l'abri du danger, n'y a-t-il pas à côté de vous
“ une femme et des enfants, dont vous devez
“ éloigner tout ce qui pourrait blesser la délica-
“ tesse de leur foi et la pureté de leur senti-
“ ments ? Non, n'hésitez pas à préserver vos

“ familles de cette contagion. employez tous vos efforts pour fermer à la *mauvaise presse* l'accès de vos lieux de réunion, de vos cercles et de vos sociétés. Ne craignez pas de manifester hautement votre zèle, pour la défense des intérêts de la foi, vous rappelant la parole du divin maître : “ *Quiconque m'avouera devant les hommes, moi aussi je l'avouerais, devant mon père céleste qui est dans les cieux.* D'ailleurs il n'y a pas seulement témérité à lire les *mauvais journaux*, il y a aussi une faute grave, car, c'est une révolte contre l'Eglise, qui les a défendus sous les peines les plus rigoureuses, comme on le sait par l'encyclique *Mirari Vos*, de Grégoire XVI, en date du 15 août 1832, et par l'encyclique *Quanta Cura* de Pie IX, en date du 8 décembre 1864. ”

On dira peut être que Mgr. Freppel n'a en vue que le presse impie, et que cette presse n'existe pas en Canada. Qu'on ne s'y trompe pas, l'éminent Evêque d'Angers veut atteindre la presse immorale, aussi bien que la presse impie. Il dit clairement qu'il faut exclure de sa demeure les journaux qui travaillent à détruire l'œuvre du Christ et les *ministres de l'Eglise*.

Avant d'aller plus loin, pour fixer le sens que nos lecteurs doivent attacher aux mots : “ *mauvais journal* ” nous allons donner une opinion qui doit faire loi pour tous les fidèles de l'archidiocèse de Québec ; c'est celle de Mgr. l'archevêque : “ Pourqu'un journal soit réputé mauvais, disait-il, dans la dernière retraite pastorale, il n'est pas nécessaire que cha-

cun de ses numéros contienne de fausses doctrines ou des attaques contre l'autorité religieuse, ou des reproductions immorales, mais, il suffit qu'il se rende coupable de ces fautes assez fréquemment." Nous ne prétendons pas donner ici mot pour mot l'opinion de notre Vénéralé Archevêque, mais nous croyons en rendre fidèlement le sens. Quel est maintenant le chef de famille qui refuserait de recevoir cette haute décision avec respect, et qui ne se hâterait de s'y soumettre.

Passons de suite au mandement de Mgr. Dumont, évêque de Tournai, en Belgique. "Une infinité, dit-il, de mauvais écrits et de mauvais journaux sont répandus parmi les fidèles. Des loups dévorants ravagent le bercail de Jésus-Christ. Le mal est flagrant, immense; une multitude d'âmes en sont victimes. La foi et les mœurs sont profondément atteintes et perverties par le journalisme anti-chrétien. C'est un torrent dévastateur qui entraîne tout, et ne laisse sur son passage que des ruines. Ce journalisme irréligieux et immoral est la grande calamité, le grand scandale de notre temps. C'est le moyen le plus perfide et le plus cruellement efficace dont on se sert l'ennemi du salut, pour faire pénétrer dans le cœur des fidèles le venin de l'incrédulité, pour les détacher peu à peu de la Sainte Eglise leur Mère, et pour les entraîner à la perte éternelle."

L'*Echo de Rome* fait ensuite les réflexions qui suivent sur ce qui précède. "Mgr. Dumont ne parle pas seulement ici des journaux où cer-

tains écrivains foulent effrontément aux pieds tout respect et toute pudeur, et où ils écrivent des monstruosités dont les païens auraient eux-mêmes rougi. Mais, il veut surtout prémunir les fidèles contre les journaux moins impies, moins immoraux en apparence, mais au fond plus dangereux qui, grâce à une tactique insidieuse, parviennent à s'insinuer partout. Il gémit de voir que les fidèles ne craignent pas de les lire et de s'y abonner.

« Suivant lui, tout chrétien qui le fait, commet une double inconséquence : il désobéit en matière grave à l'autorité de l'Eglise, et usurpe un jugement n'appartenant qu'au Pape et aux Evêques. En effet, l'Eglise interdit de lire les mauvais journaux, à plus forte raison de s'y abonner, ou de les patronner de quelque manière que ce soit. C'est une défense bien plus rigoureuse que celle de l'abstinence ; car la première ne tend à affliger le corps que pour l'assujétir à la raison ; tandis que la seconde a pour but de prémunir l'âme contre la contagion de l'incrédulité et des vices, et de conserver en elle les dons précieux de la foi et des grâces reçues au baptême. Si donc on l'enfreint, on désobéit gravement à l'Eglise. Une inconséquence non moins vicieuse, c'est d'objecter que, dans un siècle de publicité, il est bon de connaître le pour et le contre. Raisonner ainsi n'est-ce pas renverser l'ordre divin que Jésus-Christ a établi dans son Eglise, qui se compose du corps des Pasteurs qui doivent enseigner sa doctrine, et du corps des fidèles, qui doivent écouter leur enseignement ? C'est aux pasteurs

à régir de troupeau et à l'écarter des pâturages empoisonnés. Et les fidèles ont pour devoir, non de juger, mais d'apprendre, non de gouverner, mais d'obéir. Ce n'est pas seulement pour le chrétien, une criminelle inconséquence de lire les mauvais journaux, c'est encore une témérité funeste, qui les expose au danger imminent de perdre la foi; car ces mauvais journaux sont des échos de l'enfer. Parfois, c'est le sifflement du serpent. Le plus souvent, c'est la voix de la sirène. On ne saurait déjà trop se garder de ces loups venant à nous couverts d'une peau de brebis. Les journaux les plus séduisants sont aussi les plus dangereux. Tous sont l'organe de l'ennemi du salut, lequel se transforme souvent en ange de lumière.

“ Enfin, continue l'Evêque de Tournai, prêtez l'oreille à nos justes remontrances. Le mal causé par ces journaux que vous lisez, que vous sondoyez, jamais, non, jamais vous ne l'aurez assez en horreur. Vous ne respectez pas les justes lois de l'église; vos enfants vous refuseront aussi le respect. Vous admettez au foyer domestique la feuille irréligieuse ou libertine; vos enfants deviendront irréligieux et libertins. Votre maison se fera à l'image de votre journal. Tel journal, tels lecteurs; tel journal, telle famille; tels journaux, telle société; ce sont là autant de vérités malheureusement acquises à l'expérience. Renoncez donc à la lecture de ces journaux. Familles chrétiennes, si le poison est entré chez vous, ne vous donnez pas de repos, qu'il n'en soit banni.”

On doit se rappeler que nous disions dans notre dernière article : *Dis-moi qui tu fréquente, je te dirai qui tu es* ; dis-moi quel livre, quel journal tu lis, et je te dirai ce qui se passe au fond de ton cœur. C'est bien là la pensée de Mgr. de Tournai exprimée en d'autres termes, et cette pensée est celle de tous les Evêques du monde catholique ; et cette opinion, ou mieux, ce jugement, est celui de l'Eglise. Comment s'obstiner, en présence d'une si sainte autorité, si l'on veut demeurer catholique ! Malheur ! oui, malheur aux chefs de famille qui s'aveuglent au point d'introduire chez eux de mauvais journaux ! Ils seront bientôt les tristes victimes de leur imprudence ; et leurs enfants leur feront payer bien cher d'avoir tendu à leur innocence un piège aussi dangereux ! Voici une preuve à l'appui de cet avancé, et c'est une lettre que nous venons de recevoir d'un vénérable curé qui nous la fournit. Quoique nous ne soyons pas spécialement autorisé à reproduire cette admirable lettre, elle appuie trop fortement la thèse que nous soutenons, pour ne pas la soumettre à nos lecteurs. "Monsieur le rédacteur et cher confrère, j'ai lu avec un sensible plaisir votre entretien sur la presse, et après l'avoir parcouru attentivement, je me suis dit : voilà une feuille qui comprend parfaitement l'étendue du mal qui ronge un grand nombre de nos familles canadiennes. J'espère cette fois, que que cette voix ne criera pas dans le désert, et que toute la presse religieuse du pays va se faire son écho. Oui, j'étais convaincu que le *Nouveau-Monde*, le *Journal des Trois-Rivières*, le

Courrier du Canada, etc., allaient saisir l'occasion que vous leur offriez de s'élever, avec force et énergie contre les intempérances, le sans-gêne d'une presse qui s'est donné la mission diabolique de pervertir le sens moral de nos populations. Mais, j'ai la douleur d'avouer que j'ai été trompé dans mon attente. Pourtant un journal, *l'Echo de Lévis*, a reproduit en grande partie notre excellent article, et je l'en félicite de tout cœur. Si vous saviez, cher confrère, le mal que fait à notre population un journal qui se publie à Québec, et que je ne nommerai pas, pour imiter votre réserve, vous verriez combien vous avez frappé juste. Tous les curés ont jubilé en lisant votre article, et plusieurs en ont fait l'usage que vous devez soupçonner. Ce qui est déplorable, c'est que ceux qui reçoivent cette triste feuille, ne lisent pas la *Gazette des Familles*, car vous devez comprendre que ces deux publications ne peuvent aller ensemble; puisque l'une a pour but d'instruire notre peuple, de le rendre meilleur, et que l'autre s'efforce de tromper ses lecteurs, de leur rendre méprisables leurs guides spirituels, de leur donner le goût des lectures légères et lassives, enfin de les démoraliser. Ces deux feuilles sont vraiment l'eau et le feu; ou mieux encore, et pour dire toute la vérité, l'une est la porte du ciel, et l'autre celle de l'enfer. Ceci a déjà été parfaitement démontré d'un côté. Dans plusieurs paroisses, on a vu des jeunes garçons, des jeunes filles faire les plus sérieuses réflexions sur la vanité des fausses joies du monde, et revenir aux sentiments les plus chrétiens. Pour ma part, je connais

deux familles, qui étaient loin de jouir des douceurs de la paix ; les pères et les mères se faisaient une guerre continuelle, et ce qui mettait le comble au mal, c'est que ces désordres se passaient en présence de leurs enfants. Aussi, fallait voir comme c'était triste dans ces maisons ; les enfants criaient aussi fort que les parents, ils les traitaient avec la dernière grossièreté, vivaient à leur guise, couraient toutes les danses et les veillées, se livraient à une foule de désordres. Quand votre *Gazette des Familles* fit son apparition, je l'annonçai du haut de la chaire, j'engageai mes paroissiens à s'y abonner. Au bout de six mois, voyant que les succès cette feuille dépassaient mon attente, et qu'elle pouvait produire les plus heureux résultats chez tous ceux qui la lisaient, j'allai dans les familles de ma paroisse que je jugeais en avoir le plus grand besoin, et je les sollicitai à souscrire à un livre si précieux ; je donnai les primes aux plus pauvres, et ainsi, je suis arrivé à l'introduire dans soixante-dix familles, au nombre desquels se trouvaient les deux dont je parle plus haut. Aujourd'hui les chefs et les enfants, dans ces deux maisons, me donnent la plus grande satisfaction, et sont de vrais modèles pour toute la paroisse. Je ne finis plus, si je voulais énumérer tous les prodiges qu'a opérés la lecture de votre *Gazette*. Mais, je ne puis omettre qu'un ivrogne de vieille date, qu'un blasphémateur d'une habitude invétérée se sont corrigés de leurs graves défauts, après avoir lu les traits si effrayants, et en même temps, si édifiants qui se trouvent dans le volume de la première année. Deux des curés voisins m'ont ra-

conté des faits analogues. Un pareil résultat doit vous causer une grande joie, puisqu'il démontrent l'excellence de votre œuvre.

— Maintenant, peut-on en dire autant du journal que j'ai mis en parallèle avec le vôtre? N'en doutez pas, cher confrère, il fait autant de mal, que le vôtre fait du bien, et ce que j'avance là peut-être certifié par un grand nombre de prêtres, et démontré par les preuves les plus convaincantes. Pour abrégé, je vais me borner, à un seul fait. Voici ce que me racontait un de mes voisins et de mes amis. C'est à l'occasion de votre article sur la presse, qu'il m'a fait cette confidence. J'ai, dit-il, plusieurs de mes paroissiens qui reçoivent tel journal. Cela m'attriste sérieusement, car la lecture de cette feuille cause les plus grands ravages. Elle soulève les paroissiens contre leur curé, elle détruit le respect dû aux prêtres, chez les enfants comme chez les parents, elle donne lieu à une foule de conversations tout à fait licencieuses, elle tourne la tête aux plus calmes, elle rend tout le monde méconnaissable. Imaginez-vous que j'avais, dans ma paroisse, une de ces familles respectables et chrétiennes au plus haut degré. J'éprouvais une véritable jouissance, dans mes rapports avec elle. Depuis quatre ans, malheureusement, tout est bien changé. Le chef de cette famille tourmenté par un marchand de la Basse-Ville, a consenti à recevoir L..... Qu'il aurait lieu de déplorer cette faiblesse aujourd'hui, s'il n'était pas tombé dans le plus profond aveuglement! Premier malheur: cet homme s'est fait un cabaleur d'élections et est devenu

peu à peu ivrogne. Second malheur : il a négligé ses affaires, pour la politique, et est sur le bord de la ruine. Troisième malheur : il est devenu l'ennemi de son curé, et lui a déclaré une guerre acharnée. Quatrième malheur, il a permis à ses enfants la lecture de son journal, et ceux-ci voyant la grossièreté avec laquelle on y traitait le prêtre, se sont mis à mépriser ses enseignements, et depuis lors, ils traitent leurs pères et mères comme s'ils étaient leurs égaux, et même leurs inférieurs. Les jeunes filles qui se sont mises à lire les romans que contient ce triste journal, ne veulent plus ni travailler, ni prier ; elles ne parlent que toilettes et amourettes. Cinquième malheur, cet homme ne connaît plus d'autre autorité que celle de son journal. Le dimanche qui a précédé les élections, je fis la lecture du mandement des Pères du Concile de Québec, sur les désordres à éviter dans ce temps d'agitation. Après avoir écouté une partie de cette lecture, mon homme sorti de l'église, ne se possédant plus de colère, et alla passer le reste de la messe, parmi les chevaux. Après l'office, il s'avance devant la porte de l'église, et dit à ses amis qui lisent le même journal, et qui lui ressemblent : "Qu'est-ce que les Evêques ont à voir avec les élections ; ils feraient bien mieux de se taire, et notre pauvre curé ne se rendrait pas si ridicule, s'il mettait ses mandements de côté, pour nous lire le fameux journal de l'ami du peuple. Pour terminer, je dois vous dire que cette maison, qui était naguère un petit paradis, est aujourd'hui un enfer anticipé."

“ M. le rédacteur, continuez de combattre la mauvaise presse, et vous recevrez l'approbation de tous vos confrères et de tous ceux qui veulent conserver à leur pays le don précieux de la foi, nos mœurs si pures d'autrefois, cette franchise et cette honnêteté, qui nous distinguent entre tous les peuples.

Pardonnez-moi d'avoir été aussi long, et d'avoir pris autant de temps sur vos précieux moments, pour vous faire lire les réflexions que m'inspire la lecture de votre inappréciable publication.

“ Croyez à la sincérité avec laquelle j'ose me souscrire votre confrère dévoué, et le plus ardent ami de la Gazette.”

Deux ou trois autres prêtres nous ont écrit dans le même sens. Ces approbations nous prouvent que le mal est réel, et qu'il est même plus étendu que nous le pensions. Nous ne voudrions pas être trop sévère, cependant, envers les auteurs de tant de maux, et nous croyons devoir les classer parmi ceux en faveur de qui, Jésus-Christ disait à son Père Céleste : *Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* Non, les coupables que nous signalons, ne savent pas ce qu'ils font ; car s'ils pouvaient calculer toutes les terribles conséquences de leurs scandales, ils reculeraient d'horreur, se hâteraient de se retracter, ou mourraient de frayeur !

— 000 —

Inauguration d'un orgue à Beauport.

Il y avait grande solennité, hier, en l'église de Beauport. Toute la paroisse venait goûter le fruit

son généreux dévouement envers le temple du Seigneur. A deux heures, la grande église paroissiale, malgré un froid sibérien, était littéralement remplie.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, daignait honorer la cérémonie de sa présence. Il y avait aussi un grand nombre de prêtres étrangers, dont nous nous rappelons les suivants : MM. Auclair, Beaudry, Boily, Bourque, W. Blais, C. Beaumont, Constantin, R. Casgrin, A. Déziel, R. P. Grenier, H. Gagnon, E. Grondin, L. Gagnier, Hébert, Hudon, P. Lagacé, Lessard, N. Leclerc, Méthot, Marois, Pilote. L'on voyait de plus des Frères de la Doctrine Chrétienne, des élèves du Grand Séminaire, et un nombre considérables de laïques étrangers.

M. Gagnon, organiste de la cathédrale, M. L. Mitchell et M. E. Tremblay touchèrent successivement l'orgue splendide qui vient d'être placé dans l'église de Beauport. Une heure durant, ils firent résonner les voûtes du temple d'accords variés, tantôt passant du bruit de la tempête, du fracas des éléments échainés, au léger murmure des zéphirs, à la voix pure du rossignol, tantôt faisant entendre un chant plaintif, un hymne au créateur. L'imagination de l'artiste a de l'espace quand il trouve à sa disposition une machine aussi puissante, comprenant 29 jeux différents, dont chacun a un timbre agréable et dont l'ensemble forme un tout inimitable. Aussi messieurs les artistes tinrent ils tout le temps l'assistance sous le charme d'une mélodie ravissante.

L'orgue de Beauport, fabriqué par MM. Mitchel, de Montréal, est superbe, et admirablement proportionné à la grandeur de l'église. Cette dernière, du genre gothique, de dimensions considérables, exigeait un instrument puissant, et qui, par sa structure, correspondit aux vastes proportions des colonnes et de la voûte du temple. Certes, la paroisse de Beauport a droit de s'enorgueillir de cette acquisition qui témoigne de sa foi et de son intelligence.

Sans cet orgue, il eût manqué quelque chose aux décorations, à la splendeur du temple.

A trois heures, un salut solennel fut chanté. Mgr. l'Archevêque officiait. Une masse imposante et harmonieuse de voix se fit entendre, appuyée par les accords de l'orgue. C'étaient les 300 paroissiens que M. le curé Tremblay et son digne vicaire, M. Montminy, ont exercés et auxquels ils ont enseigné la musique vocale. De ce nombre, 130 appartiennent à l'Orphéon du Sacré-Cœur. Ces derniers connaissent la note, et chantent en parties. L'on se forme difficilement une idée du charme et de la majesté de ce chant, dont les voix variées se marient si bien, dont l'ensemble est admirable. Il y a quelque chose qui émeut l'âme dans cette prière chantée par des centaines de poitrines qui appellent toutes ensemble la bénédiction et les faveurs du ciel.

Plusieurs morceaux ont été chantés avec grand succès. Nous citerons entr'autres, 1^o " le chœur de la Norma," avec paroles religieuses adaptées par le Révd. M. Bouchy; 2^o le Kyrie de la messe des Anges, aussi arrangé par M. Bouchy; 3^o " chœur de Louis XVI"; 4^o un duo chanté par Mademoiselle Tremblay et M. Parent; et divers autres morceaux avec soli par Mademoiselle Tremblay. Le " sanctus," musique grave en fugue, a produit le plus joli effet.

Les citoyens de Beauport n'oublieront pas, d'ici à longtemps, l'éclat et le charme de cette fête religieuse. Ils nous ont paru fiers de leur église. Certes, c'est à bon droit. Les autels qu'ils ont fait ériger sont des modèles de goût. Nos contents d'avoir fait construire et terminer une bâtisse immense autant que coûteuse, ils n'ont pas hésité à souscrire volontairement pour faire colorier les vitraux, faire peindre à fresque les douze apôtres, faire peindre un chemin de croix dont chaque tableau aura 10 pieds sur 8, ce qui, avec les ornements de la voûte, le gigantesque des colonnes, va donner à l'église un aspect grandiose.

Le secret de tout cela, c'est l'union, c'est l'harmonie. Chacun se réunit auprès du pasteur; chacun l'écoute avec joie, se hâte de suivre ses conseils. Et le temple de Dieu s'embellit, comme par enchantement; la foi se vivifie; la paroisse est heureuse. Les dons qu'elle fait au Seigneur ne l'appauvrissent pas et font sa gloire.

Nous avons cru devoir donner aux citoyens de Beauport cette mention honorable à laquelle ils ont droit. Nous ne saurions terminer sans féliciter aussi M. le Curé et son digne vicaire. Sans doute, ils n'attendent de nous aucune louange. Leur succès d'ailleurs en dit plus que toutes nos paroles ne pourraient le faire.

Les orphéonistes de Beauport ont fait peindre sur toile le portrait de M. le curé, de la paroisse, et, mercredi soir, ils le lui ont présenté comme témoignage de leur reconnaissance.

Après avoir assisté à l'inauguration dont il est parlé plus haut, nous avons voulu entendre une seconde fois les sons majestueux de l'orgue de Beauport ainsi que le chœur si nombreux formé par M. le curé aidé de son digne vicaire. Le jour de Pâques donc, nous nous sommes rendu dans cette paroisse pour y être l'heureux témoin d'une solennité aussi belle qu'il est possible de le supposer dans notre pays. A notre jugement, cette seconde fête, a eu un succès encore plus étonnant que la première; et voici à quoi nous croyons pouvoir attribuer cette différence: le jour de l'inauguration, l'église était tellement remplie, que les sons de l'instrument et la masse des voix en étaient d'autant affaiblis; au lieu que le jour de Pâques, l'église ne contenant que l'assistance ordinaire, l'orgue et les voix avaient toutes leur ampleur, et produisait un effet indescriptible.

Nous avons pu aussi admirer, dans cette circons-

tance le talent artistique du jeune organiste de cette paroisse. M. Evariste Tremblay élève de l'Université Lavale, et neveu de M. le curé de Beauport, est aussi maître de son instrument qu'un vieux praticien, et il fera la gloire de ceux qui l'ont initié à cet art d'agrément.

Ce qui nous a été donné d'entendre et de voir à Beauport, après avoir soulevé notre plus légitime admiration, nous a fait faire la réflexion suivante. Le clergé canadien se distingue par son zèle à promouvoir les intérêts de notre sainte religion, et est sans cesse à la recherche des moyens les plus propres à rehausser la beauté du culte catholique et à moraliser nos populations. Parmi ces moyens, il en est un que M. le curé Tremblay, et M. Montminy son digne coopérateur, ont su mettre en œuvre, au prix de bien des sacrifices, il est vrai, mais avec un succès qu'on se sauraient jamais expliquer, si on ne connaissait toutes les ressources dont ils disposent; en effet, comment peut-on concevoir qu'il soit possible, dans l'espace de quelque temps, de réunir trois cents voix, de tous les diapasons, et après leur avoir enseigné les premiers éléments du plain-chant, les rendre maîtres des morceaux les plus difficiles, et marier leur voix de manière à faire un accord parfait! Nous avons donné ces exercices comme un moyen de moraliser ces paroissiens; de fait, n'est-ce pas arracher ces jeunes gens à une foule de dangers, que de les engager à consacrer la plupart de leurs soirées à des exercices que l'on peut appeler pieux, puisqu'on les fait précéder de réflexions les plus capables d'élever de jeunes cœurs vers Dieu, et de leur donner les idées les plus élevées de la majesté de nos temples, et de la sublimité du culte catholique! Aussi, nous pouvons affirmer que les trois cents jeunes gens qui portent le titre si enviable d'*orphéonistes du Sacré-Cœur*, se distinguent entre tous les autres, par leur piété, et la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

Comme nous ne sommes nullement artiste, nous allons nous arrêter là, tout en priant M. le curé de Beauport, M. Montminy, l'organiste, et tous ceux qui les ont secondé, de nous pardonner d'avoir si mal fait ressortir leur mérite ; cependant, nous ne pouvons nous éloigner de Beauport, sans dire un mot à la louange d'un homme qui seconde M. le curé dans ses efforts à promouvoir les intérêts moraux, intellectuels et temporels de sa paroisse. Ce citoyen si digne des plus grands éloges, M. Hall, du Sault Montmorency, quoiqu'il ne partage pas notre croyance religieuse, paraît comprendre beaucoup mieux que certain nombre de catholiques l'action toute civilisatrice du catholicisme, et la nécessité, pour le bonheur des peuples, de la morale publique. Aussi, faut-il voir avec quel soin il éloigne de ses centaines d'employés, toutes les sources de désordres, et avec quel empressement il éloigne de ses manufactures, toutes les brebis galeuses, qui menacent d'infester tout le troupeau ; mais toutes ses mesures de prudence ne sont mises à effet, qu'après avis du prêtre, qui est considéré comme juge en dernier ressort ! Il faut voir encore avec quelle libéralité, il donne pour l'église, pour le logement du curé, pour l'éducation, enfin, pour subvenir à tous les besoins ! Aussi, faut-il voir encore comme la louange est inépuisable, sur les lèvres de M. le curé, quand la conversation tombe sur Made. et M. Hall ! Honneur et reconnaissance à ces bienfaiteurs de leurs semblables !

— 000 —

De l'alcoolisme, ou effets des alcooliques sur la constitution.

PAR LE DR. LARAME.

(Suite et fin.)

Un militaire qui, pour avoir voulu abuser des alcooliques, en goûtant les douceurs de la paix,

avait fini par hériter de cet apanage traditionnel. Il se voyait la nuit entouré d'ennemis et, quittant son lit, il s'occupait jusqu'au matin, à sabrer table, chaises et tout ce qui tombait sous sa main.

Assez rarement les malades périssent dans cet état, mais la chose ne peut se renouveler, sans entraîner à sa suite la démence, la paralysie, l'épilepsie et la mort.

Je pourrais vous entretenir encore bien longtemps sur les conséquences de l'usage immodéré des liqueurs alcooliques, mais je crois vous en avoir donné une vue d'ensemble qui en dit assez, et qui justifie les remarques de Balzac que je reproduis au commencement de cette lecture.

Certes, cet écrivain est connu, et il n'est pas un auteur suspect, car il a fait assez de productions qui favorisent les mauvaises passions du cœur humain ; oui, Balzac avait raison de regarder l'eau de vie comme un fléau plus redoutable que l'épidémie, et si ses observations avaient leur application en 1830, alors que l'alcool était moins répandu, que devons-nous penser, quand de nos jours nous voyons ce tyran despotique exercer ses ravages, plus que jamais, dans tous les coins du monde.

En face des désordres qu'engendre l'ivrognerie, qui ne se borne pas à violer tous les points de l'hygiène, en ruinant les constitutions les plus robustes et les santés les plus florissantes, mais encore qui transforme en monstre celui qui est appelé, à juste titre, le chef-d'œuvre de la création, la société, qui sait de quels poids les boissons enivrantes pèsent dans les annales des délits et des crimes, peut-elle rester inactive ?

Ne doit-elle pas multiplier ses efforts pour opposer une digue à cette habitude meurtrière ?

Un moyen qui ne saurait manquer d'entraîner de bons résultats, ce serait, à l'exemple des États-Unis, de créer dans ce pays des établissements destinés à recueillir ceux qui subissent l'empire de ce vice dégradant, et qui seraient désireux de se dégager de son étreinte ; car le nombre de ces malheureux qui paraissent disposés à la conversion, est peut-être plus considérable qu'on serait tenté de le croire ; de fait, ce n'est pas leur consentement qu'on obtient avec le plus de difficulté, mais c'est la persévérance qui a, presque toujours, une durée limitée.

Nous avons des hôpitaux pour recevoir des malades et les traiter gratuitement, des hospices pour ceux qui sont opprimés par la misère, des asiles pour abriter les aliénés ; pourquoi n'aurions-nous pas également des lieux de refuge pour cette classe d'êtres réellement malades, qui auraient la certitude de trouver là tous les soins nécessaires à leur état.

L'appel au sentiment du devoir, l'évocation des principes religieux, les conseils médicaux, ces trois leviers réunis pourraient alors être mis en jeu, avec d'autant plus de chances de succès, que les esprits seraient mieux disposés, et que les occasions de rechûte manqueraient complètement.

La médecine a bien des ressources, et j'oserais dire, elles sont assez nombreuses, mais c'est le cas de dire qu'ici, abondance veut dire disette, car si elle avait en sa possession, un moyen

infaillible, elle sortirait plus souvent vainqueur de la lutte.

L'étude de l'hygiène rendrait service, en faisant connaître les dangers de l'abus des spiritueux, mais elle aurait besoin d'être répandue et, permettez-moi le mot, d'élire son droit de domicile chez le peuple.

Un expédient qui est employé assez souvent, c'est d'ajouter, à la dérobée, des médicaments nauséaux aux liqueurs alcooliques dont l'usage, provoquant des vomissements continuels, contribue à inspirer de la répugnance, et alors ce qui était un plaisir, tourne en véritable supplice.

Si ce moyen est la planche de salut pour quelques sujets, il échoue souvent chez un bon nombre qui continuant de savourer le goût de leur boisson favorite, dans ces mélanges, se sentent entraînés aux rechûtes nonobstant leurs inconvénients.

Un médecin américain avait employé en vain toutes sortes de ruses pour détourner de ce vice un de ses malades qu'il avait occasion de voir fréquemment, lorsqu'un jour par hasard il rencontre cet homme encore plus suffoqué par la jamaïque que d'habitude.

Le médecin, inspiré par une pensée ingénieuse, l'aborde en lui disant gravement qu'il devait se soumettre, tout de suite, à une saignée, ajoutant que, sans cette ressource, il périrait prochainement de *combustion spontanée*.

En entendant une aussi peu rassurante déclaration, le pauvre homme n'eut rien de plus pressé que de se rendre à l'ordonnance. Le médecin tira quelques onces de sang, qu'il reçut

dans un vase contenant déjà un peu d'alcool et à l'approche d'une lumière ce liquide s'enflamma, en laissant dégager une flamme bleuâtre.

A cette vue, le buveur ressentit un mouvement de surprise tel, qu'il prit la résolution de ne plus boire, et il tint parole.

Dans les temps les plus reculés, on n'y allait pas de main-morte, ainsi chez les Spartiates, pour inspirer l'horreur de l'abus de ce liquide fatal, on enivrait un esclave que l'on donnait ensuite en spectacle à la jeunesse, qui le poursuivait de ses huées. Je me hâte de vous dire que je ne me fais pas le juge de la moralité de cette action.

Quelquefois, en inspirant de la frayeur par des peintures représentant les infirmités qu'engendre ce vice, on obtient quelque succès. Un médecin avait eu la pensée de faire reproduire dans des gravures les désordres de l'ivrognerie, et avait fait suspendre ces tableaux dans les alentours des cabarets les plus fréquentés, avec cette inscription en gros caractères, *Buveurs, voilà ce que deviendra votre estomac, si vous continuez à boire.*

Il paraît que cet artifice a eu l'avantage de guérir un bon nombre de ceux qui en étaient à leurs premières armes, mais les anciens, les buveurs renommés ne se laissèrent pas convaincre si aisément, car chacun s'imaginait voir dans cet estomac celui de son voisin et non pas le sien.

L'empire de la volonté réussit à gagner quelques adhérents à la cause de la sobriété, et j'en

connais quelques rares exemples qui rappellent l'histoire de l'énergique Cambronne, ce héros légendaire de Waterloo, dont on nous parle souvent du haut de nos chaires religieuses.

De toutes les forces morales, aucune n'est plus puissante, plus féconde en bons résultats que la Religion, et certes les sociétés de tempérance, nées de cette noble source, ont fait plus de bien, plus de prodiges que toutes forces réunies.

Un regard sur le passé, un souvenir sur les exhortations d'un Rév. Père Mathieu, nous mettra en relief les succès vraiment extraordinaires obtenus par ce grand apôtre de la sobriété, en Angleterre et même aux États-Unis où l'on compte aujourd'hui plus de 1700 de ces associations. De nos jours, à quarante ans d'intervalle, les fruits de ces croisades sont aussi clair-semés qu'ils étaient abondants à cette époque.

L'heure de ces mouvements généreux est donc sonnée, et ce n'est pas sans raison que l'on compte tant sur eux pour briser les chaînes forgées par cette passion redoutable.

Sans sortir de chez nous, consultons les dossiers de nos tribunaux, et nous y apprendrons que les trois quarts de ceux dont les noms figureront sur ces listes sont les esclaves de l'ivrognerie, et s'il est vrai que cette habitude fatale est la principale cause du suicide en Angleterre, en Allemagne et en Russie, du libertinage et du jeu en France, ne devons-nous pas confesser que ces désordres sont largement représentés dans notre pays.

Du reste, eu regard aux sources d'intempérance qui pullulent dans nos grandes cités nous n'avons pas trop raison de nous étonner de ce triste état de choses.

Messieurs, nous sentons l'urgence d'étouffer ce penchant dès qu'il se présente, puisqu'il est si difficile de le repousser plus tard, et c'est cette difficulté qui a donné naissance à l'ancien mais véridique proverbe "Qui a bu boira."

Je vous ferai remarquer, en passant, que ceux qui ont cessé subitement l'usage des alcooliques ont fait mentir plus souvent le proverbe, que ceux qui s'en sont détachés graduellement, quoiqu'il se présente des circonstances où cette dernière ressource devient nécessaire.

Qu'il serait à souhaiter que les alcooliques de basses qualités, qui sont si nuisibles à la santé, fussent réservés exclusivement aux usages industriels, choses qu'on pourrait obtenir, en communiquant à ces boissons une odeur désagréable, au moyen d'ingrédients spéciaux qui n'enlèverait aucune de leurs propriétés, sauf leur saveur.

Quant aux liqueurs fermentées et aux spiritueux dits *de bon goût*, il n'entre pas dans le cadre de mon travail de parler de leur emploi. Je me contenterai de rappeler que toutes choses égales d'ailleurs, il est plus avantageux de n'en pas faire usage, sauf dans quelques circonstances comme par exemple dans la maladie.

A ce propos je me permettrai de vous faire connaître qu'en thérapeutique c'est-à-dire la partie de la médecine qui regarde le traitement des maladies, les alcooliques n'exercent plus les

mêmes effets qu'en santé, en vertu d'une loi qui veut que l'action des médicaments toxiques soit profondément modifiée par l'état pathologique. Comme il arrive souvent, pour une raison ou une autre, que l'homme est exposé à tremper ses lèvres dans la coupe trompeuse, la prudente hygiène avertit, entr'autres, certaines personnes de se tenir, à plus d'un titre, en garde contre l'usage même modéré des alcooliques.

Sur la première ligne se présente ceux issus de parents adonnés à ce penchant, car les exemples d'hérédité parlent d'eux-mêmes; ensuite les sujets à tempérament sanguin, à tempérament nerveux très-irritable; puis les personnes dont la profession oblige d'exercer l'organe de la voix ou de parler en plein air, les grands fumeurs; ces trois dernières conditions provoquent souvent le besoin de boire autre chose que l'eau pure.

À plus forte raison, l'hygiène conjure ceux qui, indépendamment des raisons que je viens de mentionner, se sentent entraînés à ce funeste penchant. L'hygiène, dis-je, adjure à grands cris ces personnes de lutter sans cesse jusqu'à conviction de la victoire la plus assurée.

Telles sont, Messieurs, les réflexions que j'avais à vous communiquer sur un sujet d'une si fâcheuse actualité, que j'ai cru à propos de vous le présenter sous ses vrais couleurs.

— 000 —
Croisade féminine.

La curieuse correspondance qui suit est datée de Cincinnati, 2 courant;

Dans la portion sud de l'Ohio, les dames ont entrepris une croisade d'un nouveau genre contre les débits de liqueurs. A Franklin, comté de Warren, elles assiègent avec zèle tous les cafés pour convoquer leurs propriétaires à des meetings pieux. Un cabarattier allemand a signé l'engagement de renoncer à son métier, et il a organisé dans son cabaret même des exercices religieux permanents, auxquels il participe en compagnie des dames qui l'ont converti. Vendredi dernier ce même cabaretier avait loué un orchestre et donna un bal chez lui, comme pour narguer les dames qui avaient investi la place en chantant des hymnes et des prières. Mais cette tentative profane n'avait pas eu de succès, danseuses et danseurs s'étant promptement éclipsés pour aller se livrer à leurs exercices chorégraphiques, en un endroit plus propice.

A Waynesville, même comté, plusieurs débiteurs de liqueurs tiennent bon, mais on dit que les hommes les plus endurcis ne peuvent retenir leurs larmes à la vue des dames qui s'agenouillent sur les trottoirs, malgré le froid et la neige. Samedi soir, un piquet de dames surveillait les cafés, et formait une barrière infranchissable devant la porte chaque fois qu'un passant altéré faisait mine de vouloir aller se rafraîchir. Un cabaretier a abandonné son fonds et est parti pour l'Ouest, séance tenante. Chaque cabaret est visité tous les jours par plusieurs députations de dames.

A London, comté de Madison, les croisées visitent non-seulement les cafés, mais aussi les pharmacies et les boutiques d'épicerie.

Les pharmaciens se sont unanimement laissés enrôler dans la société de Tempérance; mais plusieurs cabaretiers résistent. Si l'on expulse les dames d'un café, elles organisent immédiatement un *prayer meeting* sur le trottoir. Pendant un de ces meetings, le Rév. Finley s'est écrié, dans un noble élan d'inspiration: Oui, nous enverrons les dames dans ces lieux de perdition; et si on les insulte, si une main se lève contre elles, on verra. Que quelqu'un ose toucher ma femme! Nous nous leverions comme un seul homme pour faire exécuter les lois de notre pays!

Mêmes scènes à McArthur, comté de Winton, où il ne s'est pas trouvé un seul débitant de liqueurs, qui ait osé refuser d'entrer dans la société de Tempérance.

A Williamsport, Middleton et New-Lexington, des comités composés en majeure partie de dames se sont formés pour obtenir la fermeture de tous les débits de boissons, de gré s'il se peut, par ordre s'il le faut. Des souscriptions sont ouvertes partout, pour intenter des actions judiciaires contre les opposants.

Sur neuf hôtels et débits de boissons qui existaient à Hillsboro, cinq ont fermé leurs portes et suspendu les affaires. Deux des quatre pharmaciens du même village se sont engagés par serment et par écrit à ne délivrer des liqueurs que par ordonnance des médecins.

Les dames d'Hillsboro se sont divisées en détachements qui montent la garde à tour de rôle devant les cabarets pour empêcher aucune qui vive d'y pénétrer.

Un mouvement semblable à celui décrit par la correspondance ci-dessus est organisé à Boston.

Voilà du zèle, ou je ne m'y connais pas !

Les croisades sont à l'ordre du jour aux Etats-Unis. Une lettre que nous empruntons au *Courrier de San-Francisco* nous annonce que les hommes veulent imiter les femmes. Ils se coalisent dans le but de mettre un frein à l'excès du luxe. Voici cette lettre :

M. le Rédacteur,

Au moment où les dames de la "Temperance Union" se coalisent pour obtenir du Board des Supervisors de fermer les débits de liqueurs, ne serait-il pas juste de nous unir, nous hommes mariés et pères de famille, pour obtenir du même Board, sinon de faire fermer les magasins de nouveautés, (car il faut bien se couvrir), du moins d'empêcher les propriétaires de ces magasins d'étaler dans leurs vitrines les étoffes de luxe et autres articles qui excitent la convoitise de nos femmes et de nos filles ? Elles font des achats de soie et de velours qu'il nous faut payer, ce qui nous gêne souvent dans nos affaires et nous mène quelquefois, hélas ! à la faillite.

L'excès du luxe n'est-il donc pas immoral comme l'abus du whisky, et n'est-ce donc pas aussi une intempérance d'un autre genre ?

Je n'écris pas assez bien l'anglais, M. le Rédacteur, pour soumettre cette réforme dans les journaux américains, c'est pourquoi je m'adresse

à vous, espérant que vos confrères voudront bien traduire dans leurs feuilles ma juste demande.

Un marchand de liqueurs, que sa femme ruine et qui garde l'incognito pour garder son crédit.

San Francisco, 13 mars 1874.

Le Révd. M. Michel Lemieux, chapelain de l'Hôtel-Dieu.

Nous n'avons, pour aujourd'hui, que le temps d'annoncer la mort presque subite de M. Michel Lemieux, décédé le 14 du présent vers deux heures de l'après-midi. La douleur des religieuses qu'il dirigeait avec tant de sagesse depuis 24 ans est immense. Nous remettons au prochain numéro une notice biographique sur ce fidèle serviteur du Dieu de nos autels.

Nécrologie.

Décédé à St. Coloman de Sillery, le dimanche de la Passion, Charles Jobin, forgeron, âgé de 52 ans. Ce citoyen qui exerçait un métier assez modeste, jouissait, cependant de la confiance de ses concitoyens, qu'il avait su acquérir par sa grande honnêteté et par toute sa conduite édifiante. La douleur de son épouse bien aimée et de ses enfants a été d'autant plus excessive, que sa mort a été inattendue et qu'elle est arrivée à la suite de quelques jours de maladie seulement. Que ses parents et ses amis, hâtent par leurs prières, son entrée dans la félicité éternelle.

La "Nation,"

Nous avons reçu le premier numéro du *Nation* journal anglais hebdomadaire, publié à Toronto dans l'intérêt d'un nouveau parti, qui s'intitule le "Canada avant tout" — A part une interprétation sur les affaires de la Rivière-Rouge que nous regardons comme tout-à-fait erronée, ce journal nous paraît animé des meilleurs sentiments, et contribuera probablement à nous faire sortir de l'imbroglio où nous sommes actuellement. Mais que cette feuille, si elle veut notre entière approbation, n'oublie pas de mettre en tête de son programme : justice pour les Métis aussi bien que pour les Haut-Canadiens. Sans cette condition, ce parti ne peut espérer de trouver des adhérents, dans la Province de Québec.

— 000 —

Ce que pèse un brin de paille.

Il faut lire la Vie des saints dans le même esprit qui l'a dictée! (J. JANIN.)

Rien qui soit ennemi du cœur, comme l'esprit. (A. DE LAVERGNE.)

Il y avait un homme riche et puissant qui vivait dans son château, dont il ne sortait que pour aller guerroyer, ravager les champs de ses voisins, saccager les villages et détrousser les voyageurs. Il était si pervers et si cruel que rien d'humain, on peut le dire, ne lui restait au cœur, sinon l'amour pour sa femme, belle et douce créature qui passait les jours et les nuits à pleurer les méchantes actions de son mari, et à demander à Dieu qu'il lui pardonnât. En vain ce mari l'entourait-il de toutes les délices que

peuvent procurer le luxe et la richesse, la pauvre dame ne jouissait de rien : elle ne désirait, elle ne rêvait que la conversion de son époux.

Une nuit d'hiver, par une horrible tempête, où le ciel semblait avoir déchainé tous les éléments comme pour en finir avec la terre, la châtelaine était assise devant une grande cheminée où flambait un feu pétillant. Le vent mugissait dans les tours comme irrité de leur résistance, les nuages lançaient leurs aversés avec fureur, les éclairs traversaient les ténèbres comme des démons, tous les êtres vivants cherchaient un refuge contre l'inclémence de cette lugubre nuit ; cependant le seigneur du lieu n'était pas revenu de ses courses aventureuses ; l'épouse consternée priait.

On entendit frapper à la porte, et bientôt après un domestique entra et dit à sa maîtresse que deux pauvres moines harassés de fatigue, à demi morts de froid et de faim, et qui s'étaient égarés dans ce pays sauvage, demandaient l'hospitalité au château, ne fût-ce que dans l'étable.

La bonne dame fut saisie, car elle savait que son mari détestait les moines, et sa soumission envers lui était si grande qu'elle n'osait pas même faire le bien sans son bon plaisir. Mais comment repousser l'humble requête de ces hommes vénérables ?

« Monseigneur n'en saura rien, se prit à dire le bon serviteur qui, en voyant sa maîtresse indécise, devina sa pensée ; à la pointe du jour ils s'en iront. »

La châtelaine donna son assentiment, en recommandant au domestique de les bien cacher dans l'écurie.

A peine sortait-il de la chambre, qu'on entendit le son d'un cor et le galop des chevaux annonçant l'arrivée du maître ; presque aussitôt celui-ci entra, et après avoir échangé son armure teinte de sang contre un riche vêtement de soie doublé de fourrure, il prit place avec sa femme devant une table abondam-

ment servie de mets succulents, et sur laquelle d'innombrables bougies blanches, fines et suaves comme la neige, répandaient leur pure et mélancolique lumière.

La châtelaine, richement habillée d'une robe de velours vert brodé d'or et de pierreries, ne mangeait pas; l'éclat des bougies se reflétait dans les diamants qui couvraient son front et dans les larmes qui sillonnaient ses joues et ajoutaient à sa pâleur, car elles étaient de celles qui viennent du cœur et embellissent le visage.

“Qu'avez-vous ?” lui demanda affectueusement son mari.

Elle ne répondit pas.

“Avez-vous peur pour moi de l'horrible tempête de cette nuit ? Eh bien ! chassez toute frayeur, à présent que me voici sain et sauf, en dépit de Satan !”

La belle châtelaine ne répondait rien et continuait à pleurer, car les larmes sont des sœurs bien unies ; elles se suivent l'une à l'autre, et après la première il en vient mille.

Mais lui qui devait à son bon ange d'avoir gardé son amour pour sa femme comme un ancre de salut, il s'affligea de la voir pleurer et lui dit :

“Racontez-moi, Madame, ce qui vous désole, et je jure par mon épée de sécher vos larmes, si cela est mon pouvoir.”

— Monseigneur, dit-elle, je pleure, parce que tandis que nous jouissons ici de tous les biens de la vie, il y a des gens qui manquent du nécessaire ; parce que tandis que cette flamme s'élève vive et joyeuse, et nous envoie sa chaleur comme une caresse, il y en a qui grelottent de froid.....tandis que par leur fumet savoureux ces mets excitent notre appétit, d'autres ont faim.....voilà pourquoi ma gorge se serre et pourquoi je ne puis manger ?

— Mais, Madame, reprit le mari, qui donc, à votre connaissance, se meurt de froid et de faim ?

— Deux pauvres religieux, Monseigneur, qui m'ont demandé asile et qui sont dans l'écurie. »

Le mari fronça le sourcil.

— Des moines ! dit-il, des fainéants, des gloutons, des coquins qui voudraient se bien traiter à mes dépens ?

Ils m'ont demandé qu'un abri et un peu de paille. »

Le châtelain appela ses gens.

— Oh ! seigneur, seigneur, s'écria en sanglotant la châtelaine, ne les chassez pas, souvenez-vous de votre promesse ! »

— Soyez tranquille, lui répondit son mari, ils mangeront, ils se chaufferont, et par-dessus le marché ils m'amuseront. Vous allez voir ! »

Et il ordonna à ses domestiques de les amener en sa présence.

Pourtant, lorsque comparurent les deux religieux, l'humeur ironique et railleuse du châtelain se dissipa, comme se dissipe aux premiers rayons du soleil le froid et épais brouillard qui, la nuit, s'est exhalé d'un marais. Par un mouvement involontaire il se leva, et la plaisanterie impie qui allait s'échapper de ses lèvres s'y arrêta, comme un serpent qui se replie et rentre dans son repaire. C'est qu'il y avait sur le visage du plus âgé de ces moines, dans les cheveux blancs qui couronnaient sa vieillesse, de même qu'une guirlande de fraîches roses couronne la jeunesse, dans la sérénité de son regard, dans la gravité de sa bouche, une dignité qui imposait, une douceur qui attirait, une autorité qui devait émouvoir et dominer même une âme glacée et corrompue.

Le châtelain les fit asseoir à sa table et garda un moment le silence ; mais le religieux, fidèle à sa mission, commença à faire entendre la parole de Dieu dans ce lieu d'où elle avait été bannie, réfugiée au cœur de la châtelaine comme en un sanctuaire.

Le mari se taisait, et tout en écoutant regardait sa femme qui, les mains jointes, les yeux pleins

d'anxiété, regardait le missionnaire comme le marin, dans une nuit d'orage, regarde le phare qui lui montre le port, pendant que ses lèvres murmuraient : " Dieu bénit celui qui écoute ! "

Après le souper, le châtelain prit une bougie, l'alluma et conduisit lui-même ses hôtes à la meilleure chambre du château, où les attendaient de beaux lits dorés, garnis de matelats de soie ; mais les religieux se refusèrent à en user, disant qu'ils ne couchaient jamais que sur la paille.

Alors le châtelain descendit lui-même à l'écurie, et en rapporta une charge de paille qu'il étendit sur le parquet.

" Mon père, dit-il en brisant d'un généreux effort la glace qui pesait sur son cœur, mon père, je voudrais revenir à Dieu, mais il n'est pas possible que le Seigneur me pardonne tous mes crimes.

— Quand vos péchés, répartit le missionnaire passeraient en nombre les grains de sable de la mer, les gouttes d'eau des nuages ou les étoiles du ciel, le repentir les effacerait tous, et la clémence de Dieu les pardonnerait ; c'est pourquoi le pêcheur endurci n'a point d'excuse et c'est aussi ce qui fera son désespoir éternel."

Alors le châtelain se mit à genoux, se confessa, et d'abondantes larmes de contrition tombaient de ses yeux sur la paille où il s'était agenouillé.

Lorsque le missionnaire, après avoir rendu grâces au Dieu de toute miséricorde, se fut endormi, il se senti transporté devant le divin tribunal ; l'éternelle justice tenait en main la balance qui pèse le mal et bien, une âme allait être jugée : c'était celle du châtelain. Satan, avec l'insolence du triomphe, mit dans un des plateaux de la balance l'amas énorme de ses iniquités, les bons anges se couvrirent la face d'horreur et de compassion ; l'âme exhala un gémissement de douleur.

Alors son ange gardien s'approcha, cet ange si

doux, si patient, si beau, cet ange qui nous met le repentir au cœur, les larmes dans les yeux, l'aumône à la main, la prière sur les lèvres. Il apportait quelques brins de paille mouillés de larmes; il les mit dans l'autre plateau.

L'âme fut sauvée.

Le lendemain matin, quand le religieux se leva, il trouva le château dans la consternation.

Il en demanda la cause.

Le châtelain était mort dans la nuit.

Fuir l'oisiveté est un travail très utile.

Il est rapporté dans la vie des pères du désert, qu'un supérieur de communauté après avoir occupé le matin ses religieux à faire des corbeilles d'ozier, les obligeait le soir à les défaire; de sorte que c'était toujours à recommencer. Parmi ces solitaires, il s'en trouva un qui, se lassant de ce travail dont il ne voyait pas l'utilité, alla trouver l'abbé, et lui représenta naïvement, qu'il était fort surpris qu'on lui fit faire un pareil usage du temps, et que c'était ne rien faire, que de travailler pour détruire un moment après ce qu'on avait fait. Vous vous trompez, mon frère, lui répondit l'abbé; soyez persuadé que vous ne perdez pas de temps, et et souvenez-vous que c'est beaucoup faire, que d'éviter l'oisiveté.

Statistique universelle.

Les derniers relevés statistiques du globe établissent les données très curieuses que voici, sur l'espèce humaine répandue sur toute la surface de notre planète;

Les habitants de la terre sont au nombre de 1 milliard 228 millions, dont 369 millions de race caucasienne, 552 millions de race mongole, 190 millions de race éthiopienne, 1 million de race indo-américaine, et 176 millions de race malaise. Ces différentes races parlent 3,642 langues et professent mille religions diverses.

La somme des morts dépasse 33 millions pendant une année, 90,000 par jour, 3,750 par heure, 60 par minute, 1 par seconde, de telle sorte que chacune de nos pulsations marque le décès d'une créature humaine. Cette perte est compensée par un nombre proportionnel de naissances, un peu au delà même.

La durée moyenne de la vie de l'homme sur tout le globe est de 33 ans. Un quart de la population terrestre meurt avant 7 ans, et la moitié avant 17. Sur 100,000 personnes, une seule arrive à accomplir la 100^e année de sa vie, une seule sur 5,000 atteint 90 ans et une sur 1,000 vient à 70 ans.

Les hommes mariés vivent plus longtemps que les célibataires, et un homme de haute taille a plus de chances de longévité que celui de petite taille. Sur 1,000 il en est 65 qui se marient, et c'est dans le mois de juin et celui de décembre, qui marquent les solstices opposés d'été et d'hiver, que les mariages sont les plus fréquents.

Les enfants nés au printemps sont généralement plus forts que ceux qui naissent dans les autres saisons.

La naissance et la mort ont le plus souvent lieu la nuit. Le huitième de la population est propre à l'art militaire. La nature des professions exerce une grande influence sur la durée de la vie ; ainsi, sur mille personnes des professions suivantes, voici les proportions de celles qui atteignent 70 ans ; parmi les prêtres 42 ; les agriculteurs, 40 ; les négociants, 38 ; les ouvriers ordinaires, 33 ; les militaires et les employés, 32 ; les ingénieurs et les avocats, 29 ; les professeurs, 27 ; les médecins, 24.

Ainsi, ce sont précisément ceux qui passent leur vie à chercher les moyens de prolonger sensément celle des autres, qui meurent les moins âgés. La chose est assez curieuse pour en faire l'objet d'une remarque toute spéciale.

— 000 —

La hiérarchie catholique.

DU PAPE.

Le chef de l'Eglise est le Pape, vicaire de Jésus-Christ, successeur du Prince des Apôtres, Souverain Pontife de l'Eglise universelle, Patriarche de l'Occident, Primat de l'Italie, Evêque de Rome, Archevêque et Métropolitain de la Province romaine.

Sa Sainteté le Pape Pie IX est le deux cent cinquante sixième successeur de saint Pierre, par conséquent, le deux cent cinquante septième Souverain Pontife.

Dans la prophétie des Papes de saint Malachie, Pie IX est désigné par cette devise : CRUX DE CRUCE ; la Croix de la Croix, ou le Crucifié de la Croix.

Jean-Marie Mastai Ferretti, né à Sinigaglia le 13 mai 1792, ordonné prêtre en avril 1819, admis dans la prélatûre romaine en 1825, appelé à l'archevêché de Spolète en 1827, transféré en 1832 du siège de Spolète sur le siège d'Imola, désigné cardinal *in petto* le 23 décembre 1839, par Grégoire XVI, et proclamé dans le Consistoire du 14 décembre 1840, a été élevé au Souverain-Pontificat, à Rome, le 16 juin 1846, et couronné le 21 juin sous le nom de Pie IX.

Il résulte de ce qui précède que Pie IX est dans la vingt-huitième année de son pontificat, dans le quatre-vingt-deuxième année de son âge, dans la cinquante-cinquième année de son sacerdoce, dans

la quarante-septième année de son épiscopat, et dans la trente-quatrième année de son cardinalat.

Avant de passer à quelques remarques sur les cardinaux, indiquons une remarque qui a été faite sur Pie IX relativement à la devise : *Cruz de Cruce*.

“ Les Croix amères déjà supportées par le pieux et bien-aimé Pontife Pie IX lui sont venues des passions révolutionnaires, avec l'appui du gouvernement italien. Le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, porte dans ses armes la *Croix* de Savoie, et a toujours le titre de roi de Jérusalem, où Jésus fut *crucifié*. Pie IX n'est-il pas véritablement le *Crucifié de la Croix* ?

Encore trois ans, et Pie IX célébrera le cinquantième anniversaire de son sacre comme évêque !

Des Cardinaux.

Près du Pape, formant un conseil, et se réunissant en conclave pour élire le Souverain Pontife, lorsque le Pape est mort, sont les Cardinaux, qui peuvent être au nombre de soixante-douze, mais dont le nombre n'a jamais dépassé le chiffre de soixante dix et l'a rarement atteint.

Les Cardinaux se divisent en trois ordres : des Evêques, des prêtres et des diacres.

Les cardinaux de l'ordre des évêques, peuvent être au nombre de six titulaires des évêchés *suburbicaires*.

Les cardinaux de l'ordre des prêtres peuvent être au nombre de cinquante ; ils sont titulaires d'églises situées à Rome ou sous ses murs.

Ces cardinaux sont presque tous revêtus du caractère épiscopal.

Les cardinaux de l'Ordre des Diacres peuvent être au nombre de seize ; ils sont titulaires d'églises de Rome portant le nom de diaconies. Ils ne sont ordinairement revêtus que du diaconat. Le Pape peut nommer cardinaux de simples laïques ; mais ceux-ci doivent entrer ensuite dans les ordres sacrés.

Au jour où nous sommes, 29 janvier 1874, le Sacré-Collège compte 53 cardinaux.

Le doyen du Sacré Collège est le cardinal Constancia Patrizi, romain, né à Sienne, le 4 septembre 1798 ; créé et réservé *in petto* par Grégoire XVI dans le Consistoire du 28 juin 1834 ; publié dans celui du 11 juillet 1836 ; évêque d'Ostie et Velletri, archiprêtre de l'archibasilique patriarcale de Latran, vicaire-général de Sa Sainteté, etc..... il est dans sa 76e année.

Le sous doyen du Sacré Collège, Louis Amat de Saint-Philippe est dans sa 78e année.

Les cardinaux les plus âgés sont :

Le cardinal de Angelis, dans sa 82e année.

Les cardinaux Donnet, Mathieu, Catérini, Grassellini, sont dans leur 79e année.

Le cardinal Amat, dans sa 78ème année.

Le cardinal Rauscher, dans sa 77e année.

Les cardinaux Patrizi et Antonucci, dans leur 76e année.

Les cardinaux les plus jeunes sont : Borroméo Arèse, dans sa 52e année ; Bilio, dans sa 48e ; Monaco La Valletta, dans sa 47e ; Bonaparte, dans sa 46e.

Le cardinal Antonelli est dans sa 68e année ; premier diacre de Sainte-Marie *in Via latta*, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

Il ne reste plus que huit cardinaux créés et publiés par Grégoire XVI, et qui ont dû assister au conclave de juin 1846, ce sont : LL. Em. Patrizi, Amat, de Angelis, Vannicelli Casoni, Schwarzenberg, Asquini, Carafaldi Traetto, Riario-Sforza.

Des Patriarches.

Après le Pape et les cardinaux viennent les Patriarches.

Il y a dix patriarchats qui sont :

1. Rome, dont l'évêque (le Pape) est patriarche de l'Occident.

2. Constantinople, du rite Latin ; le patriarche du rite grec est schismatique.

3. Alexandrie du rite latin.

4. Antioche. Il y a quatre patriarches catholiques, un du rite latin, un du rite syriaque, un du rite maronite et un du rite grecmelchite.

5. Jérusalem, du rite latin.

6. Babylone, du rite chaldéen.

7. La Cilicie, du rite arménien.

8. Indes occidentales du rite latin.

9. Lisbonne, du rite latin.

10. Venise, du rite latin.

Le plus âgé des patriarches est Antoine Hassoun, élu à Constantinople en 1800, élu évêque en 1842 et promu au patriarcat de la Cilicie des Arméniens en 1867.

Le patriarche de Venise, le cardinal Trevisanato, est né en 1801 ; élu évêque en 1852 et promu au patriarcat en 1862. Le plus jeune, Marcus, patriarche d'Antioche du rite syriaque depuis 1861 est né en 1826.

Le patriarche de Lisbonne, qui vient d'être promu au cardinalat par Pie IX, est né en 1811.

Des Archevêques et Evêques.

L'épiscopat est l'ordre le plus élevé dans l'Eglise ; mais, pour les évêques, il y a différents degrés de dignité et de juridiction.

Ainsi, parmi les évêques, sont le Pape, les cardinaux-évêques et la plupart des cardinaux-prêtres, enfin les patriarches.

Viennent ensuite, dans l'ordre de dignité, les primats, les archevêques métropolitains, les archevêques non métropolitains, les évêques proprement dits, les évêques *in partibus infidelium*, les évêques auxiliaires et les évêques démissionnaires.

Les Archevêques et Evêques, titulaires administrent leurs diocèses au moyen de vicaires-généraux, d'un chapitre de chanoines qui forme leur conseil, de curés et de vicaires paroissiaux.

Les métropoles avec les divers diocèses qui en dépendent forment les provinces ecclésiastiques,

c'est-à dire l'empire constitué de l'Eglise. En dehors se trouvent les vicariats apostoliques, les préfectures apostoliques et les délégations apostoliques.

Les vicaires apostoliques sont revêtus du caractère épiscopal, et les délégués apostoliques sont ordinairement des archevêques ou évêques.

En résumé, le monde catholique est partagé en 865 diocèses, sans compter 5 délégations apostoliques, 119 vicariats apostoliques et 28 préfectures apostoliques.

Les deux doyens de l'Episcopat sont : le cardinal de Angelis, archevêque de Fermo, préconisé en 1826 évêque de Leuca *in partibus* et Mgr le comte de Mercy-Argenteau, préconisé en 1826 archevêque de Tyr *in partibus*.

Ces deux prélats sont l'un et l'autre dans la quarante-huitième année de leur promotion à l'épiscopat. Mgr. Charles de Mercy-Argenteau est dans sa quatre vingt-septième année, et S. Em. le cardinal de Angelis dans sa quatre-vingt deuxième année.

Dans deux ans, en 1876, ils pourront célébrer les noces d'or de leur épiscopat.

Mgr. de Mercy-Argenteau avait occupé dans la cavalerie un haut grade, avant d'entrer dans les ordres sacrés. Devenu archevêque de Tyr, Sa Grandeur fut appelée par le Saint-Père à la nonciature de Munich. Grégoire XVI lui avait proposé le chapeau de cardinal s'il voulait résider à Rome.

Mgr. l'archevêque de Tyr, grand cordon de la Légion d'Honneur, habite Liège.

Après le cardinal de Angelis et l'Archevêque de Tyr, le plus ancien dans l'épiscopat, est Sa Sainteté Pie IX, préconisé archevêque de Spolète en 1827. Encore trois ans, et Pie IX célébrera en 1877 les noces d'or de son épiscopat.

Mgr. Dominique Ciluffo, préconisé archevêque d'Adona *in partibus* en 1832 est dans la 92^e année de son âge ; par conséquent le plus vieux des évêques.

Un Français, Mgr. Bonamie, né à Albas, [diocèse

de Cohors], en 1798, a été préconisé évêque de Babylone en 1832 et promu archevêque de Chalcédoine *in partibus*, en 1837. Sa Grandeur est dans la 42^e année de sa promotion à l'épiscopat.

Les doyens de l'épiscopat français sont le cardinal Mathieu et l'évêque de Clermont.

Le cardinal Mathieu, né à Paris, en 1796, a été préconisé évêque de Clermont en 1834.

Le doyen de l'épiscopat belge est Mgr. Théodore de Montpellier, né au château de Védrin, près Namur en 1807, et préconisé Evêque de Liège en 1852.

Le plus jeune des évêques du monde catholique est Mgr. Montès de Oca y Obregon, né en 1840 et préconisé évêque 1871 évêque de Tamandigras [Mexique.]

Après lui viennent Mgr. Haygiar, archevêque d'Hauran [Syrie], *rite grec melchite*, né en 1839, et sacré en 1871. Mgr. Ayrès d'Ornellas, né en 1837, préconisé coadjuteur du Funchal en 1871.

Mgr. Vincent Bracco, né en 1835, préconisé évêque de Magida, *in partibus* en 1866.

AUGUSTIN D'ARRÈS.

— 000 —

Un chevalier sans peur et sans reproche.

Hugh Murray, le soldat de Dieu et le chevalier du Pape, a trouvé la mort à Manrèse, ville fortifiée que l'armée Carliste venait de prendre. Ce zouave Canadien avait conduit à l'assaut et à la victoire le bataillon des Zouaves. Il est tombé les armes à la main, la prière sur les lèvres, le scapulaire au Sacré-Cœur sur sa noble poitrine.

La vie de ce Chevalier sans peur et sans reproche sera écrite. Cette vie devra avoir pour auteur un compagnon du héros, écrivant avec le même esprit qui l'animait dans les combats.

Depuis 1869 il s'était consacré à la défense du Pape. Onze ans il servit dans l'armée pontificale. Il unissait en son vaillant cœur les grandes qualités guerrières du soldat irlandais et du soldat français. C'était un lion dans les combats, un saint partout ailleurs ; ou plutôt c'était partout un chevalier chrétien, pieux, chaste et indomptable.

Répandre son sang pour l'Eglise, c'était à ses yeux le plus grand bonheur ; c'était son ambition. Lorsqu'à Mentana il se sentit blessé, il crut un instant qu'il allait mourir. Il s'écria joyeusement : *En avant mes enfants*. Plus tard il disait : " être venu si proche de la mort et avoir manqué mon coup ; et avoir manqué d'être enterré aux Catacombes ! "

L'entrée des brigands Piémontais à Rome en septembre 1870, le força à remettre son épée au fourreau.

Depuis il n'était pas resté oisif. Il avait beaucoup écrit ; et jamais dans ses écrits il ne perdait de vue le but de sa vie : la délivrance du Pape et le triomphe de l'Eglise. Il était par excellence l'homme de l'Eglise. C'est lui qui donna l'idée de l'Union Catholique à New-York, ainsi que du pèlerinage d'Amérique à Rome.

En juin dernier, il partit pour aller combattre en Espagne avec ses chers Zouaves. " L'Espagne n'est pas Rome, disait-il, mais c'est le chemin qui y conduit. " Et c'est parce qu'à ses yeux le triomphe de la cause Carliste devait aider au triomphe de Pie IX, qu'il alla se ranger sur les étendards de Don Carlos. Mais c'était toujours pour le Pape-Roi qu'il combattait. Il disait en partant pour sa dernière croisade : les jours de la chevalerie sont passés.

Sa vie entière prouve qu'il se trompait, puisqu'à chaque pas de sa carrière il se montre le chevalier sans peur et sans reproche.

Hugh Murray mérite de paraître au premier rang parmi cette vaillante jeunesse qui, de tous les pays, a prouvé à notre siècle égoïste que la vraie chevalerie existe toujours. Son nom est une des plus pures gloires du Canada.

— 000 —

Ste. Geneviève, Vierge.

[Suite.]

Bientôt Attila, roi des Huns, que sa férocité avait fait surnommer le *fléau de Dieu*, entra dans les Gaules à la tête de cinq ou six cent mille combattants féroces et furieux comme lui. Jetant partout l'épouvante, brûlant, pillant, saccageant tout sur son passage, il avançait les pieds dans le sang. Paris, qui était sur sa route, ne pouvait échapper à sa fureur. Dans l'épouvante où jetait son approche, chacun songeait à sauver sa personne et ses richesses. Sainte Geneviève, animée de l'esprit de Dieu, parla aux habitants, les exhortant à la pénitence et les assurant qu'ils pouvaient par leurs larmes et leurs prières, détourner la colère de Dieu. Quelques femmes d'abord, persuadées par ses discours, s'assemblèrent dans les églises et y passèrent les jours et les nuits en prières. Bientôt quelques hommes les imitèrent. D'autres, irrités de ses conseils, s'écrièrent que par des rêveries elle endormait la prudence des meilleurs citoyens, et qu'il fallait la mettre à mort. Tandis que l'on conspirait contre sa vie, Saint Germain lui envoyait son archidiacre avec des présents; et celui-ci arriva au milieu du tumulte que soulevait, chez les uns, la crainte d'être trompés par cette jeune fille; chez les autres, la crainte de se tromper en ne lui obéissant pas; et chez tous, la terreur où les plongeait la redoutable approche d'Attila. L'envoyé

de saint Germain parla au peuple ; et ayant témoigné du respect que saint Germain professait pour Geneviève, il rangea bientôt tout le monde de son avis. Et les plus résolus à sortir de Paris y demeurèrent.

Ils ne tardèrent point à voir l'effet de leurs prières et l'accomplissement des prophéties de Geneviève. Car Attila, détourné par la main de Dieu, passa de la Champagne à Orléans et d'Orléans en Champagne sans approcher de Paris ; et bientôt il fut défait à Châlons-sur Marne et chassé enfin des Gaules.

Cinq ou six ans après, Mérovée, troisième roi des Francs, mit le siège devant Paris, où les Romains avaient encore une forte garnison. Le siège fut long et une terrible famine s'ensuivit ; sainte Geneviève s'embarqua sur la Seine et rentra dans Paris, suivie de nombreuses barques chargées de blé. Durant son voyage, elle accomplit plusieurs miracles. Elle guérit une paralytique et rendit la vue à plusieurs aveugles ; elle délivra aussi des possédés. Aussitôt le bruit de ces merveilles se répandit au loin, si bien qu'en Asie même on vénéra son nom. Saint Simon Stylite, averti par Dieu même des vertus de Geneviève, se fit recommander à ses prières par des marchands de Paris, qui étaient allés en Asie, et qui retournaient en France.

Mérovée, après la reddition de Paris, lui témoigna le plus grand respect, et ne lui refusa jamais ce qu'elle lui demandait.

Un jour, voulant absolument que quelques criminels fussent exécutés, il les fit conduire hors de la ville, craignant que Geneviève ne vint demander leur grâce. Puis il fit fermer les portes de la ville, afin que Geneviève elle-même ne pût sortir. Mais elle, avertie de ce qui se passait, se présenta devant les portes qui s'ouvrirent d'elles-mêmes. Ayant alors parlé au roi, elle obtint la grâce des criminels. Si Mérovée et Childéric, idolâtres, eurent pour elle un si grand respect, que ne dût-elle pas obtenir de Clovis ! C'est à la prière de sainte Geneviève qu'il fit

bâtir Saint Pierre et Saint-Paul sur le mont que nous appelons aujourd'hui Sainte Geneviève, parce que cette église a été le lieu de sa sépulture et le théâtre glorieux de ses plus grands miracles.

C'est elle qui fit bâtir l'église de Saint-Denis. Tandis qu'on bâtissait l'église, les ouvriers manquèrent de vin, Geneviève en remplit miraculeusement leur cruche; et ce vin ne s'épuisa qu'à la fin de l'ouvrage.

Allant un jour à cette église avec d'autres saintes filles, les lumières qu'elles portaient s'éteignirent par la violence du vent et de la pluie; et Ste. Geneviève les ralluma par sa seule prière. Il en fut de même de cierges qui se trouvaient dans l'église. Le même prodige se produisait quelquefois, lorsqu'elle entrait dans sa maison.

C'est près de l'église Saint Denis, construite par sainte Geneviève, que Dagobert fit élever l'abbaye royale de Saint-Denis, où depuis presque tous les rois de France ont choisi leur sépulture.

Un jour on présenta à Geneviève douze possédés. Elle les fit conduire à Saint-Denis; et là, elle les délivra en les touchant.

Les guérisons qu'elle opéra son innombrables. A Meaux, elle guérit deux personnes percluses, et un avocat de Paris, qui s'adressa à elle, fut guéri de la surdité par un simple signe de croix qu'elle fit sur ses oreilles.—Un jour que l'on faisait la moisson sur une terre qui lui appartenait, près de Meaux, il arriva une pluie torrentielle qui inonda les champs voisins. Mais ni sa terre, ni ses moissonneurs ne reçurent une seule goutte d'eau. Un autre jour, on lui présenta un enfant sourd, muet, aveugle et boiteux; elle le guérit de tous ses maux, en l'oignant d'huile qu'elle bénit. Un autre enfant, s'étant noyé dans un puits, elle le rendit à la vie, en le couvrant de son manteau.

Sainte Geneviève, exténuée par les rigueurs de la pénitence, plus encore que par l'âge, fut rappelée au ciel le 3 janvier de l'an 512; elle avait alors 89 ans.

En 1575, l'abondance des pluies ayant presque anéanti les récoltes et les fruits, on porta en procession la châsse de sainte Geneviève le 19 juillet, au

milieu d'un concours énorme de peuple.

Tout à coup il se fit un changement merveilleux dans les champs : tout reprit avec vigueur, et l'année fut une des plus fertiles du siècle.

En 1871, les communards de Paris ont profané le temple de Sainte-Geneviève ; ils ont violé sa chaise et dispersé au vent ses derniers ossements. Déjà ces saintes reliques avaient été, en partie détruites en 1793. Cependant quelques églises en possèdent encore quelques parcelles.

On croit que le Mont Valérien, devenu célèbre dans la guerre de 1870-1871, était autrefois la propriété du père de sainte Geneviève. Sur le flanc de cette montagne, on montre encore le *clos Sainte Geneviève*, et une fontaine qui porte son nom. C'est là, dit-on, que la sainte gardait ses troupeaux ; et c'est à cette fontaine qu'elle les faisait boire. Il y avait aussi le *parc Sainte Geneviève*, mais aujourd'hui il n'en reste aucun vestige ; il était, dit-on, sur l'emplacement qu'occupe la route de Nanterre à Châlons. Le lieu qu'occupe aujourd'hui le *fort* était autrefois un calvaire.

JEAN LANDER.

NOUVEAU MAGASIN

DE

MARCHANDISES SÈCHES

No. 32,

GOIN, DES RUES DE LA COURONNE ET DES FOSSES
ST. ROCH, QUÉBEC.

Les soussignés, s'étant associés, ont l'honneur de vous informer qu'ils ouvriront leur magasin vers 20 d'Avril, avec un assortiment complet de MARCHANDISES SÈCHES à des prix qui défieront toute compétition et rien ne sera épargné pour satisfaire les personnes qui les honoreront de leur patronage.

Une visite est respectueusement sollicitée.

ROBITAILLE & SAVARD

[Anciens employés de chez M. Z. Paquet.]